

Procès-verbal du conseil d'école du 3 novembre 2020, 18 h. École Albert Samain – Lambersart

Étaient présents :

- Mme Fossurier, directrice

- Équipe enseignante : Mesdames Croisé, Quevillon, Petitprez, Duivon, Bendaoud, Doutre, Hetman, Messieurs Carnel, Dumont.

Représentants des parents : Mesdames Zavera, Pannier-Beaucamps, Plain, Vollery, Delobelle, M'Badinga, Nouger, Descours, Delfairière (titulaires) ; Leclercq., Rozan (suppléantes)

Municipalité : Monsieur Moukrim

Étaient excusés : Madame Pichonat, adjointe au maire, Madame François, IEN, Monsieur Dion, DDEN

En raison du contexte sanitaire, ce conseil d'école a lieu en visioconférence

Tour de table, présentation de chacun.

I- Élections des représentants de parents

La directrice adresse ses félicitations aux nouveaux parents élus. Cette année, le taux de participation est de 55,72 %, en hausse par rapport à l'année dernière. (402 inscrits, 224 votants dont 211 exprimés).

Il est à noter qu'en raison de la situation sanitaire, l'élection s'est déroulée uniquement par correspondance.

Afin que l'élection se déroule par correspondance l'an prochain, il nous faut voter cette modalité (ce sera à renouveler chaque année).

Adopté à l'unanimité.

II – Le rôle du conseil d'école

- Membres de droit à part entière avec voix délibérative : les enseignants, le maire, un conseiller municipal, le DDEN, autant de parents que de classes.
- Membres de droit avec voix consultative pour les affaires les concernant : conseiller municipal,
- Membres observateurs : parents suppléants
- Instances de décision : le CE vote le règlement intérieur de l'école, adopte le projet d'école préparé par l'équipe pédagogique

- Instances de consultation : fonctionnement de l'école, sur la sécurité des enfants, sur la restauration scolaire, sur le budget...
- Instances d'information : choix des manuels scolaires, de l'organisation de l'école, des actions pédagogiques. Les enseignants peuvent expliquer leurs choix mais n'ont pas à les justifier.
- Organisation : une réunion par trimestre Les questions sont à donner au moins 48h avant la réunion par mail (plus dans les faits afin que municipalité et équipe enseignante puissent apporter des éléments de réponse).

III – Organisation pédagogique, effectifs, aide aux enfants en difficulté

L'école accueille cette année 220 élèves :

94 CE2

CE2 Madame Croisé 23

CE2 Madame Decke (Madame Quevillon depuis la rentrée) et Madame Hetman 24

CE2 Madame Petitprez 23

CE2 Monsieur Dumont 24

67 CM1

CM1 Madame Duivon 23

CM1 Mesdames Bendaoud et Doutre 22

CM1 Monsieur Carnel 22

59 CM2

CM2 Madame Wijsman 29

CM2 Madame Fossurier et Monsieur Mascaux 30

4 AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) interviennent à l'école dans le cadre du suivi de 6 élèves en situation de handicap : Mesdames Giszscinsky, Hennebique, Verstrepren et Leclercq.

Les séances d'APC (activités pédagogiques complémentaires) ont été proposées à certains élèves. Elles nécessitent l'accord des parents et permettent d'aider plus spécifiquement des élèves en difficultés d'apprentissage.

III – Règlement intérieur de l'école

Chaque année, le conseil d'école doit adopter le règlement intérieur de l'école.

Cette année, le règlement change peu. Ont été ajoutés le préambule et la partie sur les droits et devoirs des élèves, des parents, des enseignants.

Le règlement intérieur de l'école est adopté à l'unanimité.

IV - Protocole sanitaire

Le protocole sanitaire mis en place depuis la rentrée reste inchangé, à l'exception notable, depuis lundi 2 novembre, du port du masque obligatoire pour les élèves. Les entrées et sorties sont échelonnées, afin de limiter les brassages et les « embouteillages » aux lavabos, mais aussi aux abords de l'école.

Les élèves se lavent les mains avant l'entrée en classe, avant et après les récréations. L'utilisation de gel hydro alcoolique est possible.

Les récréations sont aussi échelonnées, avec des « bulles » de 3 classes.

Le port du masque est obligatoire pour tous les adultes de l'école.

Pour répondre à l'une des questions posées par les représentants de parents, il n'est pas envisagé de modifier les horaires d'entrées et de sorties des classes, ni les récréations. (Bouleversement d'emplois du temps des classes, de créneaux de sport, alors que tout le monde est entré « dans son rythme »).

La question du masque à la cantine est posée : souhait des parents que les classes s'harmonisent pour que le moment du changement soit le même pour tous.

Proposition que les élèves aient des sacs congélation pour ranger les masques.

Question de l'EPS : les activités sont maintenues, mais la distanciation de 2 m est de mise, car les élèves sont sans masque. Certaines activités « de contact » sont proscrites (ex. acrosport)

VI – ENT

→ C'est le seul moyen légal, reconnu et sécurisé :

- Pour communiquer avec les familles par voie électronique (avec la possibilité de télécharger en plus l'application One Pocket sur son Smartphone pour les parents) – en plus du mail académique

L'équivalent de ONE pour le secondaire est NEO, utilisé par les collèges et lycées. Leur communication ne se fait que par ce biais.

- Pour diffuser des photos, des films auprès des familles (en plus de l'hébergement académique sur sites d'écoles) ;
- Pour déposer des documents, même de grande taille ;
- Pour proposer des blogs, d'école ou de classe.

→ L'ENT ONE est la **solution recommandée par l'Académie comme déclinaison locale du Plan national de continuité pédagogique COVID-19.**

Concrètement, si nous devons revivre un confinement, avec les écoles fermées, ou même des demi-groupes, l'ENT sera le moyen par lequel nous communiquerons le travail aux familles, et même, toutes les informations relatives au fonctionnement de l'école. (pas de mailing liste puisque l'ENT existe)

→ Économie de papier (dématérialisation de la communication avec les familles) : le règlement intérieur par exemple, sera dématérialisé.

→ L'ENT permet de disposer d'outils pédagogiques nouveaux :

- Cahier de texte numérique ;
- Cahiers multimédias ;
- Outils collaboratifs ;

- Il permet de produire des cahiers de vie, des répertoires de vocabulaire, des blogs de science, des plans de travail interactifs, etc. consultables en classe et à la maison
- Une grande part du nouveau référentiel numérique peut être réalisé avec l'ENT.

L'utilisation de l'ENT peut être différente selon les enseignants.

Il est indispensable que toutes les familles activent leurs comptes (parents et enfants).

Comptes activés au 25 octobre :

269 comptes parents sur 405, 151 comptes élèves sur 220.

Pour répondre à une question posée par les parents, chaque enseignant utilise l'ENT comme il le souhaite. Certains ont déjà commencé à mettre en place le cahier de textes ou le blog. Du côté purement administratif, il est bien plus simple pour informer tous les parents de mettre un message sur l'ENT que d'envoyer des mails.

Les parents élus demandent comment motiver les parents qui ne sont pas encore connectés à le faire. Réponse : les informations administratives de l'école tendront de plus en plus à ne passer que par l'ENT.

VII - sécurité : exercice incendie et présentation du PPMS

Un exercice incendie a été réalisé le jeudi 24 septembre. Tout s'est bien déroulé, dans le calme. Temps d'évacuation : 2 min 47.

Le PPMS (plan particulier de mise en sécurité) avec ses 2 volets : risques majeurs et attentat – intrusion sont mis à jour (changement d'enseignants dans l'école, et installation d'un dispositif dans chaque classe, dans le bureau, dans la salle des maîtres.) Un exercice attentat intrusion doit avoir lieu très prochainement. Les parents seront prévenus.

Nous sommes en plan vigipirate renforcé, au niveau le plus haut « urgence attentat ». (attroupement devant l'école à éviter, entrée seulement des personnels autorisés).

VIII - Projet d'école

Le projet d'école en cours a pour axe principal l'ouverture à l'international, avec l'harmonisation des parcours et de l'accès à la culture, à l'art pour tous les élèves ; et la création de passerelles entre le parcours culturel, les autres disciplines et les différents niveaux de l'écoles.

Les actions portaient sur un projet de partenariat avec des écoles de différents pays, avec une correspondance entre élèves.

Le confinement de mars et la situation sanitaire actuelle ont évidemment mis un coup de frein à ce projet.

L'axe culturel en revanche devrait pouvoir être réactivé cette année avec les ateliers proposés par le Musée des Beaux-Arts « Hors les Murs », où les équipes du musée viennent dans les

classes. Toutes les classes devraient participer (avec pour objectif peut-être une exposition virtuelle sur l'ENT.)

IX - Élection des délégués

Cette année, des délégués seront élus dans chaque classe, dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté. Cela permet aux enfants d'apprendre à s'organiser pour mieux vivre en société, faire participer les enfants à l'amélioration de la vie de l'école, proposer des projets et participer à leur mise en œuvre.

L'élection est prévue le 12 novembre. L'école remercie la mairie pour le prêt de l'isoloir et de l'urne.

Il est prévu de faire plusieurs réunions de délégués dans l'année.

X - Projets des classes

Outre les interventions du Musée des Beaux-Arts :

Toutes les classes de CE2 passeront leur permis piéton (intervention de la police municipale).

Toutes les classes de CM1 bénéficieront d'un cycle volley (intervention de la ligue de volley).

Les projets des classes :

CE2 Croisé Projet Vélo Bailleul. En EMC/arts visuels : création d'une carte de vœux à destination des seniors de la commune, en collaboration avec le CCAS.

CE2 Decke (Quevillon) Vendée Globe

CE2 Dumont. Vélo, Bailleul (si possible)

CE2 Petitprez : Vendée Globe, Bailleul, projet vélo

CM1 Carnel : Olhain (si possible) tri sélectif (annulé en raison du contexte sanitaire)

CM1 Doutre Bendaoud : projet Tour du Monde interdisciplinaire. Classe citoyenne (organisé par la Mairie)

CM1 Duivon : Olhain (si possible), tri sélectif (annulé en raison du contexte sanitaire)

CM2 Wijsman Sortie planétarium, projet vidéo

CM2 Fossurier Sortie planétarium, participation au prix littérature de jeunesse Antiquité

En raison du contexte sanitaires, beaucoup de projets sont en suspens.

- Bilan de la coopérative : le bilan financier a été clôturé par Madame Deraedt, et vérifié par madame Croisé, Monsieur Carnel et pour les parents, Madame M'Badinga.
Le solde est de 1642,77 euros.
Les dons des parents à la coopérative scolaire à la rentrée s'élèvent à 4005 euros.
Les photos de classes, réalisées avant les vacances, sont à commander avant le 6 novembre.

Réponses de la marie aux questions de l'école et des parents.

Questions posées par l'école.

Y-a-t-il un calendrier pour l'équipement numérique de l'école ?

Il y a un projet d'équiper les écoles en TNI, vidéoprojecteurs, sur toute la mandature. Pas de calendrier pour l'instant.

Serait-il possible de mettre des bancs dans la cour ?

Cela peut être envisagé.

Questions posées par les parents.

Cantine : Problème de portions, de qualité des repas et de l'équilibre alimentaire dans les menus.

Réponse : les menus sont élaborés par une diététicienne. Possibilité pour les parents d'être présents à la commission cantine.

Les parents demandent s'il est possible que les enfants amènent un panier repas.

Réponse : le panier repas n'est autorisé que sur avis médical (PAI).

Temps du midi : les parents demandent la possibilité de consulter le listing des intervenants et leurs qualifications.

Réponse : Les parents peuvent se renseigner en mairie, au service Enfance. La mairie rassure les parents sur le fait qu'un extrait de casier judiciaire est demandé.

Sécurité aux abords de l'école : les parents s'inquiètent de la vitesse de certaines voitures le matin.

Réponse : la police municipale est déployée aux alentours des écoles de Lambersart.

Au sujet de la réfection de la place de la République, la mairie invite les associations de parents à contacter la mairie, pour faire des propositions (démocratie participative).

Une rencontre entre Madame Pichonat, la directrice de l'école Samain et le proviseur du lycée Jean Perrin est prévue prochainement pour étudier ce qui serait possible de faire pour la « cohabitation » écoliers et lycéens.

Réfection de l'école : il est prévu très prochainement la visite de l'école par l'adjoint aux travaux pour un état des lieux.

Réponses de l'école aux questions posées par les parents.

Certaines questions ont déjà été abordées lors des points précédents.

Pour les autres questions :

Le trombinoscope : Les parents voient les enseignants à l'entrée et à la sortie. Quelle utilité ? Il faudrait l'accord de tous. Cela pourrait éventuellement être envisagé.

Les réunions : la plupart des classes a fait parvenir aux familles un écrit (papier ou sur l'ENT) Peut être que certains ne l'ont pas vu...Le choix de faire une visio ou non est personnel.

Les entretiens individuels auront lieu pour la remise du livret du premier semestre, en février.

Projet robotique : pas de participation au projet robotique cette année, en revanche, certaines classes utilisent les robots à disposition à l'école.

Video projecteur de Pasteur : 1 VP a été récupéré, il ne fonctionne pour l'instant pas (problème de connectique en cours, on l'espère, de résolution).

Le VP sans ordinateur de la classe de Madame Wijsman n'est en fait pas le seul, puisque aucun VP de l'école n'a d'ordinateur portable. C'est le matériel personnel des enseignants qui est utilisé (et parfois même avec le partage de connexion de leurs téléphones portables personnels).

Piscine : il est prévu que toutes les classes aillent à la piscine. Seulement, le protocole sanitaire implique que ce ne soit plus par 2 classes, mais une seule à la fois.

Goûter : il n'est pas possible qu'un goûter soit pris à la récréation de l'après-midi. Ce serait les inciter à ne pas manger à midi. Les enfants peuvent attendre 16h- 16h30

Actions proposées par les parents :

Enfants bougeurs : Madame Zabera présente le projet. Pourquoi pas, si des enseignants sont demandeurs. Nous allons recenser les besoins.

Vente de sapins, proposition de poursuivre l'action de l'association déjà présente sur La Fontaine et Watteau : oui, c'est une bonne idée.

1 cadeau 1 livre : c'est une bonne idée : peut être faire l'échange seulement au sein d'une même classe (brassage).

Père Noel Vert : l'école s'engage déjà avec la collecte de la banque alimentaire, cela risque peut être de faire beaucoup.

Fin du conseil : 20 h 13

La présidente du conseil, Mme Fossurier

La secrétaire de séance, Mme Croisé

